

ACCUEIL > RENNES

Alcool au volant : Un patron du BTP coincé pour la neuvième fois

JUSTICE Il a été condamné à de la prison ferme...

■ Publié le 20/07/17 à 15h25 — Mis à jour le 20/07/17 à 15h25

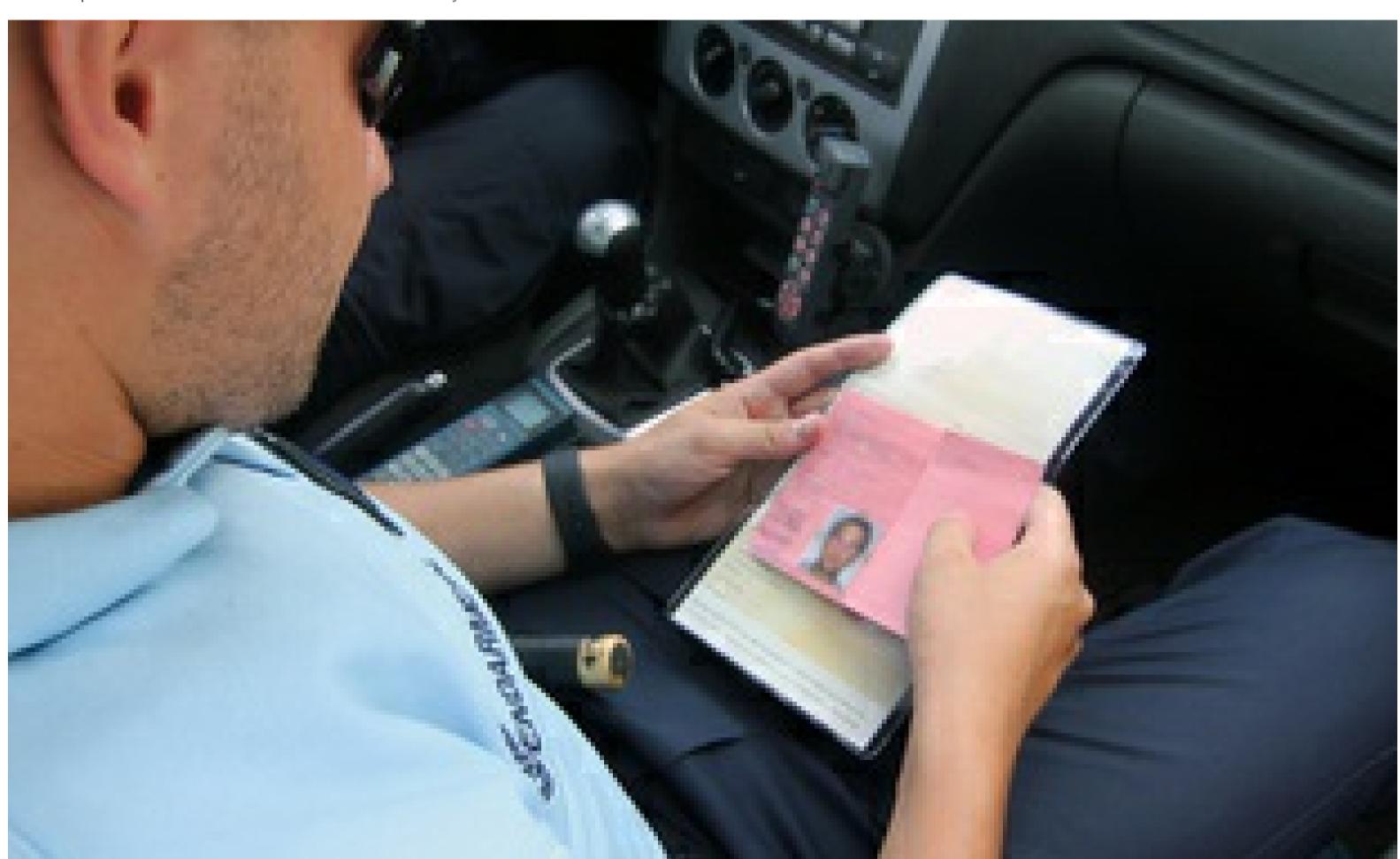


Illustration d'un contrôle de permis de conduire mené par la gendarmerie, ici entre Rennes et Nantes. — C. Allain / APEI / 20 Minutes

En vingt ans, il s'est fait pincer neuf fois. Mercredi, le patron d'une petite entreprise de BTP a perdu son permis de conduire. Le tribunal correctionnel de Saint-Brieuc lui a annulé, afin de sanctionner une énième conduite en état d'ivresse, relate Ouest-France (http://www.ouestfrance.fr/bretagne/perros-guirec-22700/cotes-d-armor-condamne-9-fois-pour-alcool-au-volant-le-patron-en-prison-5145974). Le récidiviste a surtout été condamné à quinze mois de prison ferme.

Contrôlé à 1,7 gramme

La dernière fois, c'était en fin de journée, le 29 juin. L'homme de 44 ans est contrôlé au volant de son fourgon à Perros-Guirec, dans les Côtes d'Armor, parce qu'il a son téléphone à la main. Le prélèvement effectué est sans appel. Le conducteur présente une alcoolémie de 1,7 gramme par litre de sang, précise *Ouest-France*.

Quatre verres au déjeuner, puis deux autres au bar et deux derniers chez un client auront raison de son permis. Il a été incarcéré à la prison de Saint-Brieuc.

Мотѕ-съє : justice, tribunal, voiture, BTP, sécurité routière, gendarmerie, alcool, saint brieuc, Côtes-d'Armor

20 MINUTES

Plan du site

Notre charte

Journal PDF

Archives La 21^e Minute

Résultats des élections législatives 2017

Publicité

20 Minutes Média

Panel des lecteurs

2minbooks

Charte des commentaires

SERVICES

Distribution

Horoscope

Recette de cuisine **Promos Shopping**

Code promo Nike

Code promo Spartoo

Jeux gratuits

Mots fléchés

Mots croisés

Solitaire Puzzle



Sudoku











La fréquentation de 20 Minutes est certifiée par l'ACPM

© COPYRIGHT 20 MINUTES **MENTIONS LÉGALES**